

Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

L'été s'installe peu à peu dans notre belle commune, et avec lui, un moment propice pour faire un point d'étape sur la vie municipale, les actions engagées, et les projets en cours.

Le budget communal, voté lors du conseil municipal du mois de mars, reflète une gestion rigoureuse et ambitieuse de nos finances. Il traduit notre volonté de concilier équilibre budgétaire et dynamisme local. Nous avons maintenu nos engagements : réalisation de la salle multifonctions, rénovation de deux appartements, renouvellement du camion pour nos agents communaux et réserve foncière pour accueillir les futures familles qui feront le choix de venir vivre dans notre belle commune.

Notre vie associative, si riche et variée, continue d'être un moteur essentiel de convivialité et de lien social. Nous avons renforcé notre soutien aux associations par le maintien et l'attribution de subventions adaptées, en reconnaissance de leur engagement constant au profit de l'animation communale. Qu'il s'agisse de sport, de culture ou de solidarité, leur énergie fait vivre notre village toute l'année.

Vous pourrez pleinement en profiter cet été avec le lancement des Sons de Bretagne et d'ailleurs, le 3 juillet prochain, le passage du Tour de France et les différentes animations à la Guinguette proposées cette année par le Comité des Fêtes.

Avec nos collègues élus de Saint Thélo nous travaillons activement sur la pérennité de notre regroupement pédagogique qui va nécessiter des décisions importantes afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un environnement de qualité pour leur scolarité.

En cette période estivale, profitons de chaque moment pour faire vivre notre commune avec bienveillance et esprit de partage. Belle saison à toutes et à tous, et merci pour votre confiance.

Bien Amicalement

Xavier HAMON, Maire



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Budget Primitif 2025 :

Le Conseil Municipal a voté le Budget 2025, à l'unanimité et il s'équilibre en section de fonctionnement à **531 106 €** :

Dépenses

Dépenses à caractère général : 162 424 €

Charges de personnel :
152 000 €

Indemnités des élus :
36 500 €

Tissu Associatif : 52 000 €
- Dont école : 43 000 €
- Participation Accueil de loisir : 3 000 €
- Elèves scolarisés hors commune : 10 000 €

Charges financières : 12 553 €

Recettes

Fiscalité : 213 411 €

Produits divers : 14 725 €

Droits de mutation : 30 000 €

Dotation Loudéac Communauté : 89 013 €

Dotations de l'Etat : 141 798 €

Locations perçues : 43 008 € (logements –
Salle des fêtes – baux agricoles.

Fonctionnement 2025 :
531 106 €

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à **1 259 905 €**.

Dépenses

Etudes et honoraires :

- Honoraires Salle multifonctions : 28 000 € Ttc

Travaux :

- Salle multifonctions : 930 000 € Ttc
- Rénovation Appartements : 60 000 € Ttc
- Voirie : 40 000 € Ttc
- Acquisition Camion : 40 000 € Ttc
- Acquisitions Foncières : 58 775 € Ttc

Recettes

Subventions :

- Pumptrack : 75 000 €
- Etat - DETR : 117 000 €
- Etat - Fonds Verts : 121 500 €
- LCBC : 50 000 €
- Région Bretagne : 124 000 €
- Département : 37 368 €

Investissement 2025 :
1 259 905 €

Emprunt :

- Emprunt : 250 000 €

Participation :

- S D I S : 1 000 € Ttc
- Syndicat d'énergie : 2 500 € Ttc

Résultats et virement entre sections :

- Excédent de fonctionnement : 152 612 €
- Excédent d'investissement : 193 810 €
- Virement fonctionnement 2025 : 55 326 €

Taux de contributions 2025 :

Le conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux de contribution qui sont donc fixés à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.07%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%.

Le montant des recettes attendues s'élève à 213 895 € (contre 212 664 € en 2024).

Comptes Financiers Uniques 2024 par Budget :

	Budget Général		Clos du Verger	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	445 669.76 €	182 441.52 €	26 002.75 €	80 000.00 €
Recettes	598 282.23 €	376 251.88 €	30 822.58 €	96 659.04 €
Résultats	152 612.47 €	193 810.36 €	4 819.83 €	16 659.04 €

Dotation Globale de Fonctionnement :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de l'Etat au financement des collectivités territoriales. Son montant dépend et est calculé en fonction de nombreux paramètres, comme par exemple : le nombre d'habitants, le nombre de kilomètre de voirie....

Chaque année, son montant est fixé par la loi de finances et est connu par les collectivités début avril.

Cette année, après le vote du budget, nous avons eu l'agréable surprise de voir le montant de DGF de notre commune passer de 95 546 € à 161 497 €. Cette augmentation de 65 951 € découle pleinement de notre augmentation d'habitants qui nous permet depuis cette année d'être éligible à la dotation de solidarité rurale au titre des bourgs centres. Une excellente nouvelle pour les finances de notre commune.

Subventions attribuées pour l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
AC d'Algérie Le Quillio	225
Alcool Assistance (La Croix d'Or) LOUDEAC	50
La Croix Rouge	50
Association des paralysés de France	50
Cyclo Club Uzel	50
Les Restos du Cœur	150
Comice Agricole UZEL	350
Les Années Kiss et Cool	225
APEL Ecole Notre Dame Saint-Anne	225
Association « l'Outil en Main »	50
Société de chasse Saint-Maurice Le Quillio	225
Association des sentiers Quilliotais	225
Amicale des Pompiers Uzel	100
Amicale des Pompiers de Guerlédan	100
Association Saint-Maurice	0
Comité des Fêtes (animations de la Guinguette)	1500
Association entretien de la Butte-Rouge	30
Association Sportive Basket Uzel	100
Société Hypique rural	25
FSE du collège Paul Eluard	284
Association Sportive Uzel Merléac	100
La Boule Quilliotaise	225
Association SPAVER	225
Troupe de théâtre « Le Cromlec'h »	225
Club de Canoë Kayak – Guerlédan	100
TOTAL	4889

Tarifs Communaux 2025 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2025 comme mentionnés ci-dessous :

- Cimetière : Concession en terre (50 ans) : 100 €,
Columbarium (10 ans) : 250 €,
Caveautin (10 ans) : 300 €
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,
- Monnayeur : en fonction du tonnage de 2 € à 7 €.
- Location tables et chaises de l'ancienne salle : 1 € la table et les 4 chaises,
- Salle des Fêtes :

Salle des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune		Hors Commune	
Tarifs	Année 2025	Année 2026	Année 2025	Année 2026
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	150 €	150 €	200 €	210 €
Repas privé 1 jour ou Association	200 €	200 €	275 €	280 €
Repas privé 2 jours	250 €	250 €	325 €	330 €
Loto - Concours de cartes	150 €	150 €	200 €	210 €
Collation enterrement-hommage civil- repas à emporter	100 €	100 €		
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Manges-debout	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

Sortie Intergénérationnelle



Mercredi 12 février dernier, une délégation Quilliotaise a été reçue successivement à l'Assemblée Nationale par Corentin LE FUR, Député, puis au Sénat par Alain CADEC, Sénateur des Côtes d'Armor.

Entre les deux visites, le groupe a pu visiter et apprécier de nombreux monuments parisiens.

Cette sortie intergénérationnelle a été fortement appréciée par tous, et pour celles et ceux qui n'ont pu venir, une soirée sera organisée le samedi 4 Octobre, à la salle des fêtes pour vous proposer des spectacles humoristiques.

Une communication sera réalisée à la rentrée afin que vous puissiez vous inscrire en mairie.



Inauguration Baludik : « Sur les Pas de Merlin » :

Après plusieurs mois de travail mené par les élus avec le concours d'Alexandra PERIC et Louise Anne LE TINNIER ; le sentier ludique et animé « Sur les Pas de Merlin » a été inauguré le lundi 21 Avril dernier.

Il s'agit d'une balade initiée par le CIAS de Loudéac Communauté qui est accessible toute l'année au départ de Notre Dame de Lorette en téléchargeant l'application « baludik » sur votre smartphone.

Ensuite, celui-ci vous guide sur les chemins de Lorette et du Rocher Merlin sur environ 4,5 km en vous invitant à répondre à des énigmes tout au long du parcours.

Un grand merci également à Joel LE BRIS qui avec passion participe activement à l'embellissement du site.



Missions argent de poche vacances de Pâques :



Chaque année, aux vacances de Pâques et de la Toussaint, la commission CCAS propose des missions argent de poche.

Cette année, la Caisse d'Allocations Familiales a élargi l'âge des jeunes pouvant participer (à partir de 14 ans et jusque 17 ans).

Cela a permis à 7 jeunes : Aurélie, Chloé, Mathilda, Servane, Baptiste, Evan et Tom de contribuer à l'embellissement de leur commune durant 5 demi-journées.

Ils ont nettoyé toutes les tables et chaises de la salle des fêtes, préparer diverses décorations pour finaliser le parcours baludik.

A présent, rendez-vous les 20 et 21 octobre si vous êtes éligibles, il ne faudra pas hésiter à s'inscrire en Mairie ou auprès de Laetitia LE HELLOCO qui suit cette action en direction de la jeunesse.



Regroupement Pédagogique Notre Dame - Sainte Anne :

A la demande de la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique, les élus des deux communes, en concertation avec les représentants des parents d'élèves, travaillent sur l'avenir du RPI.

En effet, à la rentrée 2025-2026, nous allons perdre le troisième poste d'enseignant.

Sa pérennité va très certainement nécessiter de regrouper les deux classes sur un seul et même site afin d'offrir une qualité pédagogique aux élèves, d'assurer la sécurité de tous et de diminuer les coûts de fonctionnement liés à l'entretien des deux bâtiments.

Les discussions étant actuellement en cours, nous vous tiendrons informés dès que les décisions seront arrêtées.

Commémoration du 8 Mai :



Chaque année, Anciens Combattants et élus organisent la commémoration de l'armistice de la Guerre 1939-1945.

Un moment d'échange intergénérationnel grâce à la présence et la participation de nombreux enfants à qui nous nous devons de transmettre notre devoir de mémoire et de rappeler oh combien la paix est fragile.

On vous attend nombreux pour nous accompagner à la commémoration du 11 Novembre.

Journée Citoyenne :

Samedi 17 mai, une journée citoyenne a été organisée par la commission cadre de vie. Les nombreux bénévoles présents ont réalisé la clôture du futur espace d'écopaturage dans la parcelle communale située en face de la salle des fêtes.

D'ici quelques semaines vous pourrez profiter pleinement de ce nouveau lieu de balades.

Merci à tous pour votre participation et on vous donne rendez vous le Samedi 20 Septembre, pour une nouvelle journée conviviale au profit de votre commune.



Hommage à notre Doyenne :



Madame Jeanine COLLET, doyenne de notre commune s'est éteinte à l'âge de 101 ans le 23 mai dernier.

Madame COLLET a toujours pratiquement vécu au village du Pavillon, tout d'abord dans le Moulin, puis dans sa maison à côté.

Nous adressons à sa famille et tous ses proches nos sincères condoléances.

Etat Civil :

a. Naissance : néant

b. Parrainage Civil :

- Le 10 mai 2025 : Sélènya LETENEUR, fille de Marion et Eric LETENEUR, domiciliés 2 hameau des chênes.

c. Mariages : néant

d. Décès :

- Le 10 janvier 2025 : Madame Denise CARPENTIER, née LE GUYADER, décédée en son domicile EHPAD Le Cosquer,
- Le 12 janvier 2025 : Monsieur Ange GAUDIN, décédé à Noyal-Pontivy et domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 23 février 2025 : Madame Odile THOMAS, née ROBIN, décédée en son domicile EHPAD Le Cosquer,
- Le 08 mars 2025 : Madame Anne NEVO, née RAULT, décédée en son domicile EHPAD Le Cosquer,
- Le 24 avril 2025 : Monsieur Francis CADIN, décédé à St Brieuc et domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 29 avril 2025, Madame Jacqueline LE GUYADEC, née GROSEIL, décédée à Noyal-Pontivy et domiciliée à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 29 avril 2025 : Monsieur Alexandre LE BRIS, décédé à Saint-Brieuc et domicilié à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 16 mai 2025 : Madame Raymonde ANDRE, née BARBET, décédée en son domicile EHPAD Le Cosquer,
- Le 23 mai 2025 : Madame Jeannine COLLET, née BOSCHAT, décédée en son domicile 2 le pavillon,
- Le 02 juin 2025 : Madame Annic LEGER, née BOSCHER, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer.

Calendrier des Festivités du 2^{ème} semestre 2025:

Juillet :

- Jeudi 3 Juillet : Sons de Bretagne et d'ailleurs
- Samedi 5 Juillet : Comice Agricole Cantonal à Grâce-uzel
- Dimanche 6 juillet : concours de palets à la rigole d'Hilvern par le comité des fêtes
- Vendredi 11 juillet : La Guinguette du Tour
- Samedi 19 juillet : Concours de boules de l'union bouliste Quilliotaise

AOÛT :

- Vendredi 8 août : la Guinguette de l'été
- Vendredi 15 août : Pardon de Notre Dame de Lorette,
- Lundi 18 et mardi 19 août : Concours des « 48 Heures de la boule bretonne » - 10^{ème} Anniversaire,
- Vendredi 29 août : la Guinguette de la rentrée

SEPTEMBRE :

- Samedi 13 septembre : Animations et soirée disco par le comité des fêtes
- Samedi 20 septembre : Journée Citoyenne

OCTOBRE :

- Samedi 4 Octobre : Spectacle humoristique proposé par le CCAS
- Vendredi 18 Octobre : Repas organisé par l'Union Bouliste Quilliotaise
- Samedi 19 Octobre : Dictée géante à la papothèque

NOVEMBRE :

- Mardi 11 Novembre : Commémoration Armistice Guerre 14-18
- Mardi 11 Novembre : Repas C.C.A.S. à LE QUILLIO
- Dimanche 16 Novembre : Concours de cartes du Comité des Fêtes, salle de la mairie

DECEMBRE :

- Vendredi 5 Décembre : Soirée au profit du Téléthon organisée par le Comité des fêtes

Informations Pratiques :

Ouvertures du Secrétariat de Mairie :

A compter du 1^{er} Septembre, les horaires d'ouverture de la mairie seront :

- Mardi : 8 h 30 – 12 H et 13 H 30 – 17 H,
- Jeudi : 8 h 30 – 12 H et 13 H 30 – 17 H,
- Le Vendredi les semaines : de 13 H 30 à 17 H.

Destruction des Nids de Frelons Asiatiques :

Notre commune s'est engagée dans une démarche avec Loudéac Communauté visant à combattre les frelons asiatiques.

En complément du piégeage de printemps auquel vous êtes nombreux à participer, la commune prend en charge 50% du coût de la destruction des nids de frelons asiatiques, au même titre de la communauté de communes.

Afin de faire diminuer le coût ces destructions, des référents communaux ont été formés pour intervenir. Pour notre commune, il s'agit de Messieurs Alain BURLLOT et Jean-Baptiste MOISAN que vous pouvez contacter au 06.95.91.57.89 ou au 06.58.37.43.84.

Une fiche d'intervention devra être complétée auprès de la mairie pour la prise en Charge.

Passage du Jury National Villes et villages Fleuris : Mercredi 9 Juillet :

Le Jury pour le concours national des Villes et Villages fleuris visitera notre commune le Mercredi 9 Juillet après-midi afin d'évaluer l'embellissement communal et peut être nous attribuer une 4^{ème} Fleur.

Nous vous remercions par avance de votre contribution.

Tour de France :

Le Vendredi 11 Juillet prochain, le Tour de France traversera notre commune. A l'occasion de cette grande fête du vélo, des animations seront proposées par le Comité des Fêtes sur le site de la guinguette.

La circulation sur la route départementale sera interdite à partir de 13 H 30 et chaque carrefour sera matérialisé par une barrière interdisant l'accès ou règlementé par les forces de l'ordre.

Collecte des Déchets :

Avant toute chose, nous tenons à vous remercier de votre implication dans le bon déroulement de la collecte des déchets a lieu chaque vendredi (sauf les semaines avec un jour férié). En effet, les retours d'anomalies pour LE Quillio sont très faibles.

Néanmoins, nous tenons à vous rappeler qu'il convient de sortir votre container la veille de la collecte et l'ouverture vers la voie publique. En effet, la collecte étant réalisée dans la grand majorité des cas par un « bras latéral » en cas de mauvais positionnement, il est impossible de le relever.

Quant au container de tri, merci de respecter les règles de « matières recyclables » afin d'éviter les « refus » qui coutent chaque année environ de 200 000 € supplémentaire au service. Pour tout renseignement n'hésitez pas à passer en mairie ou suivre la page « illiwap » de la commune.

Fibre Optique :

Depuis quelques semaines, le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune et nous tenons à vous remercier pour votre contribution en matière délégage.

L'objectif de Mégalis, structure régionale en charge de la mise en place du Très Haut Débit en Bretagne, que toutes les communes soient fibrées pour fin 2026 dont notre commune.

La société procède actuellement à la mise en place de poteaux, notamment lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser ceux de France Télécom.

Dans un second temps, vous serez sollicités pour l'installation de la fibre optique dans votre foyer. En cas de difficulté à rejoindre le domaine public de votre maison (notamment lorsque les réseaux sont enterrés), il est possible que vous deviez contribuer financièrement à l'installation.